



MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

PROJET REGIONAL D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL  
(SWEDD-BENIN)

**RECRUTEMENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)/GROUPEMENT D'ONG  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS DU PROJET AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE DANS  
LES ZONES NORD ET SUD DU BENIN AU PROFIT DU PROJET SWEDD-BENIN .**

Avis N°BJ-SWEDD-196138-CS-QCBS, BJ-SWEDD-196133-CS-QCBS, BJ-SWEDD-196137-CS-QCBS, BJ-SWEDD-196141-CS-QCBS, BJ-SWEDD-196142-CS-QCBS et BJ-SWEDD-196144-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (AID), un don d'un montant de 90 millions dollars USD (DON IDA n°4230-BJ) pour financer les activités du Projet Régional d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique (SWEDD-Bénin), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats pour le **recrutement des Organisations Non Gouvernementales (ONG)/groupement d'ONG pour la mise en œuvre des interventions du Projet au niveau communautaire**, qui seront conclus à la suite de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt.
2. Dans le cadre de cette consultation, trois services majeurs sont définis pour être réalisés sous forme de sous-projets/thématiques dans chaque zone comme l'indique le tableau ci-dessous :

THEMATIQUES	DESCRIPTION DES ACTIVITES DES ONG	
	ZONE NORD (Borgou, Alibori, Atacora, Donga et Collines)	ZONE SUD (Zou, Mono, Couffo, Atlantique, Littoral, Ouémé et Plateau)
<p><b>COMPETENCES VIE ET SANTE REPRODUCTIVE</b></p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, L'UGP-SWEDD va recruter une ONG/Consortium d'ONG répartis comme suit pour Sous-projet compétences de vie : l'augmentation des compétences de vie à travers des Espaces Surs, Clubs de Futurs Maris et mobilisation communautaire.</p> <p>Il s'agira pour l'ONG/Consortium d'ONG retenu de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer 385 Espaces Sûrs au profit de 250000 jeunes filles déscolarisées /non scolarisées âgées de 10 -24 ans dans les cinq (05) départements du Nord Bénin</li> <li>- renforcer les capacités des 250000 jeunes filles déscolarisées/non scolarisées âgées de 10 à 24 ans en compétences de vie, en santé sexuelle et de la reproduction, en genre et droits humains. - Créer 192 Clubs de Maris et de Futurs Maris dans les 33 communes du Nord. Ces clubs seront appuyés par 192 associations de jeunes à raison de 5 à 6 par commune pour la distribution à base communautaire des produits contraceptifs dans le nord.</li> </ul> <p><b>RECRUTEMENT DES MENTORS</b></p> <p>Dans le cadre de l'animation des espaces sûrs, les ONG devront recruter deux catégories des mentors chargées d' enseigner les différents programmes qui lui seront confiés et dispenser une formation en alphabétisation.</p> <p><b>FORMATION DES MENTORS</b></p> <p>Cette formation se fera par les ONG selon le guide conçu à cet effet.</p> <p><b>OPERATIONNALISATION DES ESPACES SURS;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation de l'espace se fera en deux ou trois groupes selon les catégories de filles vulnérables identifiées par âge dans les localités ;</li> <li>• Premier groupe : tranches d'âge 10- 13 ans</li> <li>• Deuxième groupe : 14-18 ans</li> <li>• Troisième groupe : 19-24 ans</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque cohorte de filles suivra la formation pendant une durée de 6-9 mois ;</li> <li>• Plusieurs cohortes de formation peuvent se dérouler en parallèle à des jours différents de la semaine ;</li> <li>• A deux mois de chaque fin de semestre, on devra procéder à l'identification des bénéficiaires suivantes et ainsi de suite jusqu'à la fin des 4 années. <b>Activités offertes au niveau des espaces sûrs</b></li> </ul> <p>IL existe déjà un curriculum (deux versions, pour les filles plus jeunes et celles plus âgées) qui a été une collaboration entre le/les partenaire(s) d'exécution ou de mise en œuvre choisi(s) et les experts régionaux, des premiers 6 pays dans le projet SWEDD. Il existe déjà un curriculum pour des garçons, et des guides pour les mentors/animateurs curricula et outils de ces clubs. Ces documents seront adaptés au contexte béninois et traduits en langue locale avant leur utilisation.</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, L'UGP-SWEDD va recruter une ONG/Consortium d'ONG répartis comme suit pour Sous-projet compétences de vie :</p> <p>l'augmentation des compétences de vie à travers des Espaces Surs, Clubs de Futurs Maris et mobilisation communautaire.</p> <p>Il s'agira pour l'ONG/Consortium d'ONG retenu de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer 385 Espaces Sûrs au profit de 250000 jeunes filles déscolarisées /non scolarisées âgées de 10 -24 ans dans les sept (07) départements du Sud Bénin</li> <li>- renforcer les capacités des 250000 jeunes filles déscolarisées/non scolarisées âgées de 10 à 24 ans en compétences de vie, en santé sexuelle et de la reproduction, en genre et droits humains. Créer 192 Clubs de Maris et de Futurs Maris dans les 44 communes du Sud. Ces clubs seront appuyés par 192 associations de jeunes à raison de 4 à 5 par commune pour la distribution à base communautaire des produits contraceptifs dans le Sud.</li> </ul> <p><b>RECRUTEMENT DES MENTORS</b></p> <p>Dans le cadre de l'animation des espaces sûrs, les ONG devront recruter deux catégories des mentors chargées d' enseigner les différents programmes qui lui seront confiés et dispenser une formation en alphabétisation.</p> <p><b>FORMATION DES MENTORS</b></p> <p>Cette formation se fera par les ONG selon le guide conçu à cet effet.</p> <p><b>OPERATIONNALISATION DES ESPACES SURS;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation de l'espace se fera en deux ou trois groupes selon les catégories de filles vulnérables identifiées par âge dans les localités ;</li> <li>• Premier groupe : tranches d'âge 10- 13 ans</li> <li>• Deuxième groupe : 14-18 ans</li> <li>• Troisième groupe : 19-24 ans</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque cohorte de filles suivra la formation pendant une durée de 6-9 mois ;</li> <li>• Plusieurs cohortes de formation peuvent se dérouler en parallèle à des jours différents de la semaine ;</li> <li>• A deux mois de chaque fin de semestre, on devra procéder à l'identification des bénéficiaires suivantes et ainsi de suite jusqu'à la fin des 4 années. <b>Activités offertes au niveau des espaces sûrs</b></li> </ul> <p>IL existe déjà un curriculum (deux versions, pour les filles plus jeunes et celles plus âgées) qui a été une collaboration entre le/les partenaire(s) d'exécution ou de mise en œuvre choisi(s) et</p>

	<p>La gestion des Espaces Sûrs consistera à assurer la coordination des activités et à faire un suivi quotidien de ces activités (alphabétisation, formation en compétences de vie, genre, droits humains, santé sexuelle, numérique etc.) sur une période de 24 mois à renouveler.</p> <p><b>CLUBS LES HOMMES S'ENGAGENT/CLUBS LES GARCONS S'ENGAGENT</b></p> <p>Ecoles de Maris/Ecoles de Futurs Maris: L'idée novatrice de ce projet est de créer un modèle de « Les hommes s'engagent/Les garçons s'engagent » - c'est-à-dire, des clubs semblables aux Espaces Sûrs pour les filles, avec un mentor soigneusement sélectionné et formé dans un curriculum qui contient des thèmes similaires à ceux des Espaces Sûrs. (Ce curriculum existe déjà avec un guide pour les mentors.) Il faut proposer les mêmes étapes: la sélection de maitres formateurs, la sélection des mentors, la sélection des garçons/hommes comme participants, la décision au sujet du regroupement par âge et/ou statut marital, etc.</p> <p>Il sera constitué 192 clubs de maris et de futurs maris dans les 33 communes du Nord du Bénin au profit de 125 000 adolescents de 12 à 24 ans. Il y aura en moyenne 5 à 6 clubs de maris par commune en tenant compte de l'acuité des menages pauvres.</p> <p>Les tranches d'âge concernées par cette activité varient de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 à 15 ans (CGE) : 02 clubs ;</li> <li>• 16-19ans (CGE) : 02 clubs ;</li> <li>• 20-24 ans (CHE) : 01 club.</li> </ul>	<p>les experts régionaux, des premiers 6 pays dans le projet SWEDD. Il existe déjà un curriculum pour des garçons, et des guides pour les mentors/animateurs curricula et outils de ces clubs. Ces documents seront adaptés au contexte béninois et traduits en langue locale avant leur utilisation.</p> <p>La gestion des Espaces Sûrs consistera à assurer la coordination des activités et à faire un suivi quotidien de ces activités (alphabétisation, formation en compétences de vie, genre, droits humains, santé sexuelle, numérique etc.) sur une période de 24 mois à renouveler.</p> <p><b>CLUBS LES HOMMES S'ENGAGENT/CLUBS LES GARCONS S'ENGAGENT</b></p> <p>Ecoles de Maris/Ecoles de Futurs Maris: L'idée novatrice de ce projet est de créer un modèle de « Les hommes s'engagent/Les garçons s'engagent » - c'est-à-dire, des clubs semblables aux Espaces Sûrs pour les filles, avec un mentor soigneusement sélectionné et formé dans un curriculum qui contient des thèmes similaires à ceux des Espaces Sûrs. (Ce curriculum existe déjà avec un guide pour les mentors.) Il faut proposer les mêmes étapes: la sélection de maitres formateurs, la sélection des mentors, la sélection des garçons/hommes comme participants, la décision au sujet du regroupement par âge et/ou statut marital, etc.</p> <p>Il sera constitué 192 clubs de maris et de futurs maris dans les 44 communes du Sud du Bénin au profit de 125 000 adolescents de 12 à 24 ans. Il y aura en moyenne 4 à 5 clubs de maris par commune en tenant compte de l'acuité des menages pauvres.</p> <p>Les tranches d'âge concernées par cette activité varient de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 à 15 ans (CGE) : 02 clubs ;</li> <li>• 16-19ans (CGE) : 02 clubs ;</li> <li>• 20-24 ans (CHE) : 01 club.</li> </ul>
<p><b>AUTONOMISATION DES FEMMES</b></p>	<p>Les activités dévolues à l'ONG ou au Consortium se présentent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élargir les opportunités économiques pour 250 000 filles de 14 à 24 ans et des jeunes femmes de 16 à 24 ans non scolarisées ou déscolarisées sans emploi et issues des familles pauvres des 33 communes qui seront impactées.</li> <li>• Organisation de sessions de formation de courte durée en gestion financière (littératie financière de base), en leadership communicationnel et relationnel, en développement personnel et</li> </ul>	<p>Les activités dévolues à l'ONG ou au Consortium se présentent ainsi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élargir les opportunités économiques pour 250000 filles de 14 à 24 ans et des jeunes femmes de 16 à 24 ans non scolarisées ou déscolarisées sans emploi et issues des familles pauvres des 44 communes qui seront impactées.</li> <li>• Organisation de sessions de formation de courte durée en gestion financière (littératie financière de</li> </ul>



	<p>en Santé sexuelle et reproductive (SSR).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification au niveau de chaque commune, des activités génératrices de revenus innovantes et des métiers porteurs en lien avec les potentialités locales et le marché du travail.</li> <li>• Soutien à la création des groupes d'épargne (création d'un groupe d'épargne, tenue d'un compte d'épargne...).</li> <li>• Formation des 500 filles diplômées sans emploi en entrepreneuriat, développement personnel et techniques de recherche d'emploi ;</li> <li>• Sélection de 1875 mères de filles non scolarisées ou déscolarisées (prises en charge par le projet) pour les organiser en groupements, associations ou groupements d'intérêt économique (GIE),</li> </ul>	<p>base), en leadership communicationnel et relationnel, en développement personnel et en Santé sexuelle et reproductive (SSR).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la création des groupes d'épargne</li> <li>• Identification au niveau de chaque commune, des activités génératrices de revenus innovantes et des métiers porteurs en lien avec les potentialités locales et le marché du travail.</li> <li>• Formation des 700 filles diplômées sans emploi en entrepreneuriat, développement personnel et techniques de recherche d'emploi ;</li> <li>• Sélection de 2625 mères de filles non scolarisées ou déscolarisées (prises en charge par le projet) pour les organiser en groupements, associations ou groupements d'intérêt économique (GIE),</li> </ul>
<p><b>MAINTIEN DES FILLES A L'ECOLE</b></p>	<p>Les activités dévolues à l'ONG ou au Consortium se présentent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de 14 015 adolescentes et filles scolarisées des 33 communes ciblées bénéficiant de transferts monétaires et de kits scolaires pendant 4années.</li> <li>• Appui aux 10 meilleures filles par département ciblé bénéficiaires de bourses d'accompagnement aux études universitaires,.</li> <li>• Appui aux élèves filles inscrites dans les filières STI et STA de l'enseignement technique et la série C de l'enseignement secondaire général des communes ciblées bénéficiaires de bourses d'accompagnement;</li> <li>• Formation des enseignants , Formateurs des formateurs, encadreurs et superviseurs, inspecteurs de zones, des conseillers pédagogiques, des animateurs d'établissements et d'élèves sur les modules d'éducation sexuelle intégrée dans les zones ciblées.</li> <li>• Proposition d'interventions visant à réduire les grossesses chez les adolescentes et à prévenir les mariages précoces, à réduire le</li> </ul>	<p>Les activités dévolues à l'ONG ou au Consortium se présentent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de 15 985 adolescentes et filles scolarisées des 44 communes ciblées bénéficiant de transferts monétaires pendant 4années.</li> <li>• Appui aux 10 meilleures filles par département ciblé bénéficiaires de bourses d'accompagnement aux études universitaires,.</li> <li>• Appui aux filles inscrites dans les filières STI et STA de l'enseignement technique et la série C de l'enseignement secondaire général des communes ciblées bénéficiaires de bourses d'accompagnement;</li> <li>• Formation des enseignants , de Formateurs des formateurs, de encadreurs et superviseurs de inspecteurs de zones, de conseillers pédagogiques, des animateurs d'établissements et d'élèves sur les modules d'éducation sexuelle intégrée dans les zones ciblées.</li> <li>• Proposition d'interventions visant à réduire les grossesses chez les adolescentes et à prévenir les mariages</li> </ul>

	<p>temps consacré aux tâches ménagères, assurer le tutorat et autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et animation des comités intergénérationnels de veille sur l'application des textes juridiques et réglementaires contre le harcèlement sexuel, les violences basées sur le genre et la discrimination des filles en cas de grossesses ;</li> <li>• Mise en place d'un mécanisme de sensibilisation pour susciter l'engagement des parents sur l'importance de maintenir les filles à l'école ;</li> <li>• Mise en place d'un système de suivi enregistrant les risques et raisons des abandons, ainsi qu'une stratégie pour ramener les filles qui ont abandonné l'école</li> <li>• Mise en œuvre des mesures d'hygiène et d'accompagnement des filles pendant les périodes de menstrues.</li> </ul>	<p>précoces, à réduire le temps consacré aux tâches ménagères, assurer le tutorat et autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et animation des comités intergénérationnels de veille sur l'application des textes juridiques et réglementaires contre le harcèlement sexuel, les violences basées sur le genre et la discrimination des filles en cas de grossesses ;</li> <li>• Mise en place d'un mécanisme de sensibilisation pour susciter l'engagement des parents sur l'importance de maintenir les filles à l'école ;</li> <li>• Mise en place d'un système de suivi enregistrant les risques et raisons des abandons, ainsi qu'une stratégie pour ramener les filles qui ont abandonné l'école</li> <li>• Mise en œuvre des mesures d'hygiène et d'accompagnement des filles pendant les périodes de menstrues</li> </ul>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3. Une ONG/Groupement d'ONG peut postuler à l'ensemble des zones par thématique en précisant **dans la lettre de soumission la zone et la thématique pour laquelle elle soumissionne**. Les ONG/groupement d'ONG doivent apporter la preuve qu'elles ont un siège au sein de chaque commune de la zone considérée.

4. Les ONG/groupement d'ONG intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale de l'ONG/groupement d'ONG, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les informations doivent être fournies **en trois (03) exemplaires dont un original. En cas de différence entre les exemplaires, l'original fera foi**. Les ONG/groupement d'ONG doivent fournir toutes les preuves (attestation de bonne exécution ou PV de réception) des missions similaires exécutées.

Les ONG internationales doivent se mettre **nécessairement** en groupement avec celles nationales qui ont la preuve de la couverture de leurs activités au niveau de la zone considérée en vue d'assurer le transfert de compétences. La liste des ONG associées doit être jointe.

5. Les ONG/groupement d'ONG seront sélectionnées en accord avec les procédures définies dans le Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement *de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017 et août 2018* de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »). La méthode de sélection est la **Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)**

6. La listes restreinte de cinq (05) à huit (08) ONG/groupement d'ONG sera constituée par **thématique et par zone.**

La sélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pour le critère
<b>1. Qualifications générales et nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</b>	<b>15</b>
1.1. Avoir au moins 10 ans d'expériences	10
1.2. Etre une organisation non gouvernementale officiellement reconnue (avoir un numéro d'enregistrement ou un agrément) avec preuve de document à l'appui	05
<b>2. Expériences pertinentes de l'ONG ou Groupement d'ONG en rapport avec les prestations</b>	<b>80</b>
2.1 Expériences prouvées du consultant (ONG) dans la réalisation de missions visant la promotion des compétences de vie et de la santé reproductive et/ou à l'autonomisation des femmes et des filles et/ou au maintien des filles à l'école, ou équivalent. (10pts/mission pour un maximum de 05 missions)	50
2.2 Expériences prouvées du consultant (ONG) dans la réalisation de missions de recrutement, et ou de formation et ou d'animation pour la mise en œuvre des projets communautaires de base, ou équivalent (10pts/mission pour un maximum de 3 missions)	30
<b>3. Organisation technique et managériale de l'ONG ou Groupement d'ONG</b>	<b>05</b>
3.1. Organisation managériale (organigramme) de l'ONG : Les ONG doivent disposer des postes suivants : - Direction Exécutive ou équivalent (02 pts) ; - Direction des études ou équivalent (1,5 pts) ; - Direction financière et comptable ou équivalent (1,5 pts).	
<b>Total</b>	<b>100</b>

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : **Secrétariat du Projet SWEDD-Bénin à Cotonou, situé au quartier les cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Tél : (+229) 67 95 16 05**, les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 15h à 18h00 au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, *Email : [swedd.benin@gmail.com](mailto:swedd.benin@gmail.com) copie au [naima.biodjara@gmail.com](mailto:naima.biodjara@gmail.com); [kyrudence@gmail.com](mailto:kyrudence@gmail.com) Tél : (+229) 67 95 16 05.*
8. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat. L'original et les copies de la manifestation d'intérêt doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « **Recrutement des Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour la mise en œuvre des interventions du Projet au niveau communautaire au profit du Projet SWEDD-Bénin** »
9. En cas d'égalité des candidats, la priorité sera donnée aux ONG/groupement d'ONG qui auront réalisés plus de missions pertinentes (2.1) dans la zone considérée au cours des **quatre (04) dernières années.**

10. La durée prévisionnelle de la mission est de vingt-quatre (24) mois avec possibilité de renouvellement suivant les performances réalisées par l'ONG.
11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Projet SWEDD-Bénin à Cotonou, situé au quartier les cocotiers maison Aworè Samuel DOSSOU en face du domicile du Président Nicéphore SOGLO, Rue 12 217 Tél : (+229) 67 95 16 05.**

A l'attention de la Coordinatrice du Projet SWEDD-Bénin au plus tard le **mercredi 09 décembre 2020 avant 10 heures 00 (heure de Cotonou).**

Cotonou, le 17 novembre 2020

La Coordinatrice



**Naimatou BIO DJARA KOUTOUMA**